

**Élection Montréal**      **ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017**

**Arrondissement de L'Île-Bizard-Ste-Geneviève**

**District électoral de Sainte-Geneviève (064)**

Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
<b>01</b>	ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE 35, rue Sainte-Anne Gymnase	01-02-03-04-05
<b>02</b>	RÉSIDENCE VENT DE L'OUEST 4500, boulevard Jacques-Bizard Salle communautaire	06

Dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Ste-Geneviève, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller d'arrondissement de son district

